

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE

## Compte rendu du conseil de communauté du 12/04/2018

L'an deux mille dix huit, le douze avril à vingt heures trente, les membres du Conseil de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire, dûment convoqués par le Président Yves SEJOURNE, le six avril deux mille dix huit, se sont réunis à Mirecourt (Espace Flambeau).

### Présents :

Messieurs et Mesdames

ADAM Christine - ANNEN Bernard - AUBRY Gérard - AUBRY Pascal - BABOUHOT Nathalie - BARBE Alain - BASTIEN Denis - BISCH Stéphane - BLONDELLE Marc - BOURGEOIS Daniel - BREGEOT Jean-Marie - BRIE Jack - CHAPELIER Thierry - CHARLES Bernard - CHERRIER Didier - CHIARAVALLI Danièle - CITOYEN Patrick - COMESSE Laurent - COMESSE-DAUTREY Colette - COUSOT Gérard - COUSOT Jean-Luc - CROCHETET Pascal - CUSSENOT Bernadette - DAVAL Philippe - DEL Michel - DELLUPO Colette - DUC Jean-Louis - EVROT Bernard - FERRATIER Philippe - FERRY Jean-Luc - FORTERRE Michel - FY Patrice - GEORGES Lina - GERARD Jean-Claude - GIRON Philippe - GODARD Alain - GREPINET Gérard (S) - HENRION Edwige - HERBELOT Yveline - HUEL Jean-Luc - HURIOT Joris - LAIBE Jean-François - LARCHER Philippe - LE DREAU Georges - MAILLARD Dominique - MALLERET Fabien - MANGIN Jean-Marie - MARA Hervé - MARCHAL-LABAYE Christine - MARTIN François - MARULIER Gérard - MOINE Marie-Odile - MOREAU Christian - MULOT Louis - NICOLAS Corinne - NICOLAS Philippe - NOEL Gérald - OSWALD André - PERREIN Philippe - PERRIN Denny - PICARD Christian - RAMBAUT Patrick - RENAUX Serge - RUGA Roland - SÉJOURNÉ Yves - SERDET Daniel - SIMONIN Anne - TALLOTTE Claude - THOMAS Jean-Marie - THOUVENIN Christian - VAILLANT Christian - VALANCE Serge - VAUBOURG Jean - VIDAL Marie-Françoise.

### Absents excusés :

ADAM Monique - BARBIER Élisabeth - CHERPITEL Philippe - CLEMENT Valérie - CLAUDEL Jean-Marie - CLOCHEY Alain - DARTOIS Yves - FRANQUEVILLE Joachim - HALLUIN Jean-Christophe - JAMIS Patrice - JEANDEL Arnaud - JEANMAIRE Roger - LITAIZE Jean-Claude - MAIRE Claude - MAJOREL David - MARCHAL Marie - MOREL Gérard - PERRIN Hervé - PINOS Joël - PIROUE Béatrice - POTHIER Gabriel - PREAUT Marie-Laure - PREVOT-PIERRE David - SANCIER Jean-Claude - TOCQUARD Roland - TISSIER Philippe - TRELAT Janine - VIRION Jean-François.

### Absents excusés ayant donné pouvoir :

Pouvoir de ADAM Monique à MULOT Louis, de BARBIER Élisabeth à RUGA Roland, de CLEMENT Valérie à SÉJOURNÉ Yves, de CLOCHEY Alain à BABOUHOT Nathalie, de DARTOIS Yves à ADAM Christine, de FRANQUEVILLE Joachim à HUEL Jean-Luc, de HALLUIN Jean-Christophe à SIMONIN Anne, de JAMIS Patrice à CITOYEN Patrick, de PIROUE Béatrice à HENRION Edwige, de PREAUT Marie-Laure à VIDAL Marie-Françoise, de TISSIER Philippe à ANNEN Bernard, de TRELAT Janine à HURIOT Joris.

Secrétaire de séance : VAUBOURG Jean

Quorum : 74 présents + 12 pouvoirs = 86 votants.

### **Ordre du jour de la séance :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ;
- Compte rendu des décisions du Président exercées par délégation (délibération du 9 janvier 2017) ;
- Compte rendu des décisions du Bureau exercées par délégation (délibération du 9 janvier 2017) ;

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE

1. Changement de nom du budget annexe Aéroport ;
2. Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018 ;
3. Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2018 ;
4. Budgets primitifs 2018 ;
5. Subventions aux associations et structures partenaires pour l'année 2018 ;
6. Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public (SDDASP) ;
7. Adhésion Ville et Métiers d'Arts ;
8. Entrée au capital de la SCIC Citéomix ;
9. Délégations au Président ;
10. Questions et informations diverses.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion précédente ; VOTE : unanimité**

- **Compte rendu des décisions du Président exercées par délégation (délibération du 09/01/2017) :**

- **Décision n°2018-09 du 25/01/18** : Réduction de 50% de la participation d'occupation de la piscine intercommunale pour trois associations pour la période de septembre à décembre 2017 ;
- **Décision n°2018-10 du 05/02/18** : Signature d'une convention de partenariat avec l'Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action (EVODIA) pour l'utilisation du quai de transit des ordures ménagères de la Communauté de Communes situé à Ramecourt ;
- **Décision n°2018-11 du 07/02/18** : Signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit des locaux de l'école d'Oelleville avec les associations « Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Vosges » et « Familles Rurales AFR Oelleville » pour la période des vacances d'été ;
- **Décision n°2018-12 du 09/02/18** : Signature de conventions de mise à disposition de deux agents contractuels, en vue d'exercer les fonctions de Maîtres-nageurs-Sauveteurs (MNS) à de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, pour une durée de neuf mois à compter du 1er janvier 2018 au 30 septembre 2018, pour une durée hebdomadaire de 12h30 chacun ;
- **Décision n°2018-13 du 09/02/18** : Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent à compter du 1er janvier 2018, en vue d'exercer les fonctions de secrétaire de mairie auprès de trois communes de la Communauté de Communes (REPEL : 10h00 hebdomadaires, PUZIEUX : 9h00 hebdomadaires et JUVAINCOURT : 10h00 hebdomadaires) ;
- **Décision n°2018-14 du 13/02/18** : Signature d'une convention de financement de l'association La Bouée (subvention de 500€ en 2018) du fait de son objectif de réinsertion sociale de personnes sous contrat aidés désireuses d'obtenir une qualification professionnelle débouchant sur un emploi durable ;
- **Décision n°2018-15 du 13/02/18** : Fixation du tarif des tickets « Printemps du cinéma » à 4.00€ pour les projections en 2D et à 5.50 € pour les projections en 3D, pour la période du 18 au 20 mars 2018 ;
- **Décision n°2018-16 du 14/02/18** : Signature d'une convention avec l'association La Bouée définissant les modalités d'entretien de certains aménagements et équipements de la Communauté de Communes ;
- **Décision n°2018-17 du 14/02/18** : Signature d'une convention d'utilisation de la déchèterie de Mirecourt par les habitants de deux communes de la Communauté de Communes du Pays du Saintois (Forcelles-sous-Gugney et Fraignes-en-Sainctois) ;
- **Décision n°2018-18 du 07/03/18** : Signature d'une convention de partenariat pour la plateforme numérique territoriale dédiée à la mobilité et au programme « Ambassadeur Mobilité » avec le Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Pays d'Épinal Cœur des Vosges, la Communauté d'Agglomération d'Épinal et le Schéma de Cohérence Territoriale des Vosges Centrales ;
- **Décision n°2018-19 du 07/03/18** : Fixation des tarifs de remboursement de frais de mise à disposition de personnel et de véhicules ;
- **Décision n°2018-20 du 13/03/18** : Signature d'une convention de stage avec l'Université de Lorraine et Mme LINTOW Madeline pour la période du 23 avril 2018 au 30 juin 2018 ;
- **Décision n°2018-21 du 23/03/18** : Signature de l'acte d'engagement de la mission maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un assainissement collectif pour les communes de Mazirot - Domvallier avec la société VALTERRA 2EC - 88480 ETIVAL CLAIREFONTAINE pour un montant de 48 690,00 euros HT ;

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE

➤ **Décision n°2018-22 du 23/03/18** : Signature de l'acte d'engagement du marché de travaux d'élimination des eaux claires parasites sur la commune de Madegney au budget assainissement avec la société STPI 88 - 88200 SAINT NABORD pour un montant de 89 232,50 euros HT ;

➤ **Décisions de liquidation de subvention dans le cadre du Projet d'intérêt Général «habitez mieux»** ;

**VOTE : 85 pour et une abstention (S. RENAUX)**

• **Compte rendu des décisions du Bureau exercées par délégation (délibération du 09/01/2017) :**

➤ **Décision n°2018-02 du 06/02/18** : Plan de financement des travaux d'assainissement complémentaires sur la commune de Madegney ;

➤ **Décision n°2018-03 du 06/02/18** : Plan de financement de l'équipement en autosurveillance du réseau assainissement - déverses des Postes du Pont Neuf et du Neuf Moulin à Mirecourt ;

➤ **Décision n°2018-04 du 06/02/18** : Plan de financement du salon " le dimanche de l'économie et de l'emploi " ;

➤ **Décision n°2018-05 du 27/02/18** : Autorisation de travail à temps partiel (soit 80% de la durée réglementaire de travail) suite à la naissance d'un enfant accordée à un adjoint administratif titulaire pour une durée de deux ans à compter du 21 mars 2018 ;

➤ **Décision n°2018-06 du 27/02/18** : Modification du temps de travail hebdomadaire d'un adjoint administratif non titulaire (32h) ;

➤ **Décision n°2018-07 du 27/02/18** : Plan de financement des travaux de l'opération d'assainissement non collectif sur la commune de Rapey ;

➤ **Décision n°2018-08 du 14/03/18** : Plan de financement de l'Opération Collective en Milieu Rural (OCMR) - FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) ;

➤ **Décision n°2018-09 du 14/03/18** : Demande de subvention auprès du CNC pour l'acquisition d'une caisse automatique monnaie pour le cinéma RIO ;

➤ **Décision n°2018-10 du 14/03/18** : Plan de financement des travaux pour la création de la salle multimédia de la médiathèque intercommunale ;

➤ **Décision n°2018-11 du 14/03/18** : Plan de financement de la création d'une restauration collective périscolaire à Oëlleville ;

➤ **Décision n°2018-12 du 14/03/18** : Facturation des frais de transport scolaire à la commune de Ménil en Xaintois ;

➤ **Décision n°2018-13 du 03/04/18** : Contrat de territoire avec le Conseil Départemental des Vosges ;

➤ **Décision n°2018-14 du 03/04/18** : Cession d'une parcelle et d'un bâtiment de l'ensemble industriel ex-ECB à Poussay ;

➤ **Décision n°2018-15 du 03/04/18** : Embauche d'une secrétaire de mairie contractuelle (adjoint administratif) pour 4h hebdomadaires pour le compte de la commune de Frenelle la Petite à compter du 3 avril 2018 ;

**VOTE : 85 pour et une abstention (S. RENAUX)**

## I. Changement de nom du budget annexe Aéroport

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés décide de changer le nom du budget annexe 406, ainsi le budget annexe AEROPOLE -CC MIRECOURT DOMPAIRE devient ZAE FONCIERE-CC MIRECOURT DOM.

## 2. Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018

Le Président propose au Conseil de délibérer des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2018.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres présents et représentés par **10 contres, 2 abstentions et 74 pour**, décide de fixer les taux des taxes directes locales pour 2018 comme suit :

- taxe d'habitation : 4,98 % ;
- taxe sur le foncier bâti : 3,72 % ;
- taxe sur le foncier non bâti : 3,84 % ;
- cotisation foncière des entreprises unique : 28,29 % (taux cible de convergence, avec une période d'unification progressive des taux de 10 années).

## 4. Fixation du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2018

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents et représentés** :

- décide de fixer pour l'année 2018, le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 13,30 % (ce taux ne concerne pas le territoire des 32 communes incluses dans le périmètre du SICOTRAL).

## 5. Budgets primitifs 2018

### Budget Principal :

Le Président donne lecture au Conseil de Communauté du Budget Primitif 2018 du Budget principal de la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
- section d'investissement	9 264 948,00 €	9 264 948,00 €
- section de fonctionnement	9 583 149,00 €	10 869 560,00 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres présents et représentés par **5 contres, 4 abstentions et 77 pour**, décide d'approuver le budget primitif 2018 de la Communauté (Budget principal), tel qu'il est présenté par son Président, voté au niveau du chapitre dans les sections d'investissement et de fonctionnement.

### Budget ZAE Foncière :

Le Président donne lecture au Conseil de Communauté du Budget Primitif 2018 du Budget annexe ZAE Foncière de la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
- section d'investissement	918 184,00 €	918 184,00 €
- section de fonctionnement	996 846,00 €	996 846,00 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres présents et représentés par **3 contres, 2 abstentions et 81 pour**, décide d'approuver le budget primitif 2018 de la Communauté (Budget annexe ZAE Foncière), tel qu'il est présenté par son Président, voté au niveau du chapitre dans les sections d'investissement et de fonctionnement.

### Budget Assainissement :

Le Président donne lecture au Conseil de Communauté du Budget Primitif 2018 du Budget annexe

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE

Assainissement de la Communauté de Communes du Pays de Mirecourt, arrêté en dépenses et en recettes comme suit :

	Dépenses	Recettes
- section d'investissement	4 887 847,04 €	4 887 847,04 €
- section de fonctionnement	2 690 368,00 €	2 690 368,00 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents et représentés**, décide d'approuver le budget primitif 2018 de la Communauté (Budget annexe Assainissement), tel qu'il est présenté par son Président, voté au niveau du chapitre dans les sections d'investissement et de fonctionnement.

## 5. Subventions aux associations, écoles et structures partenaires pour l'année 2018

Le Président présente aux membres du conseil de communauté les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2018, examinés par le bureau et présentés par les associations et structures partenaires.

Les membres du bureau et de la commission vie associative proposent d'attribuer et de verser les subventions pour un total de 363 418 €, et demandent que chaque subvention soit assortie d'une demande de bilan/évaluation. Les conditions d'attributions du règlement ont été appliquées.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres présents et représentés par **5 abstentions et 80 pour** (Mme BABOUHOT n'ayant pas participé au vote) :

- décide d'attribuer et de verser une subvention aux associations et structures partenaires du territoire d'un montant total de 363 418 €uros ;
- précise que les subventions aux associations Lorraine Kart NKC (4.000 €), Motor Events (4.000 € pour le Championnet de France de Supermotard / 5.000 € pour le Motor-Show), Hirrus (500 €), Fédération des Foyers Ruraux (1.000 € pour la Coopérative Jeunesse de Service / 1.500 € pour les résidences artistiques Scènes et Territoire) et Mirecourt Maquette Club (500 €) sont suspendues à une validation ultérieure par le bureau et la commission vie associative de la CCMD ;
- dit que les crédits nécessaires aux dépenses sont inscrits au Budget Primitif 2018 de la Communauté de Communes ;
- donne pouvoir au Président d'effectuer toutes les démarches et de signer tous les documents relatifs à ces projets.

## 6. Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public (SDDASP)

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents et représentés** adopte le Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public.

## 7. Adhésion Ville et Métiers d'Arts

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la majorité des voix des membres présents et représentés par **2 abstentions et 84 pour**, décide d'adhérer au label Ville et Métiers d'Arts.

## 8. Entrée au capital de la SCIC Citéomix

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à **l'unanimité des membres présents et représentés** décide

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MIRECOURT-DOMPAIRE

- d'inscrire les crédits pour une entrée au capital de la SCIC Citéomix à hauteur de 2 000 euros au Budget Primitif 2018 ;
- précise que cette entrée au capital est suspendue à une validation ultérieure du conseil de communauté au regard des incertitudes liées notamment à la gouvernance de la SCIC ;

## **9. Délégations au Président**

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de donner délégation au Président pour la durée de son mandat, afin :

POINT n°17 : d'instruire et de liquider les demandes de subvention dans le cadre de l'Opération Collective en Milieu Rural FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) présentées par les demandeurs en relation avec les services concernés de l'Etat et du Conseil Régional.

## **10. Questions et informations diverses**

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 22h00.